



**Des traducteurs-interprètes
au service de la justice et des justiciables**

Association loi 1901

N° d'organisme formateur : 11 75 54854 75

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

**MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. sis 10 boulevard Oyon 72030 LE MANS Cedex,
représentées par le Cabinet TOUSSAINT PAJOT, agents généraux des MMA sis 1 rue du Vallespir
66000 PERPIGNAN**

- atteste que mrs Kellen BILLOT 5 allée du Vignoble 92160ANTONY
est titulaire d'un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle pour ses
activités dont le montant de garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé (selon l'option
choisie : Adhésion + Judiciaire + Extrajudiciaire option 1

à 90 euros par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance ;

- certifie que l'assuré(e) est actuellement à jour du paiement de ses cotisations d'assurance s'élevant à 90
euros TTC payés par cheque

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023, a été délivrée pour valoir ce
que de droit.

Pour l'association
Le 19/06/2023
La trésorière



Siège social : c/o. CERTEX-CALITEX - 31 rue du Rocher – 75008 Paris
contact@expertij.fr - www.expertij.fr